

Vincent DOLLMANN Archevêgue de Cambrai

Poursuivre la vie de l'Eglise en période de confinement

La recrudescence de l'épidémie de coronavirus, avec en ces dernières semaines, la succession d'actes terroristes jusque dans nos églises, fragilise le tissu social en générant des replis voire des oppositions entre les habitants de notre pays. Comme chrétiens, nous avons à redoubler d'attention et de soutien mutuel pour travailler au lien de respect et de fraternité. Ce n'est pas le moment de nous replier, même si le confinement limite les déplacements.

Plus que jamais, c'est l'occasion de mieux connaître et approfondir le trésor de la foi en ouvrant nos Bibles et le Catéchisme de l'Eglise Catholique.

Nous pouvons également renouer avec la prière personnelle et en famille telle que nous avons pu l'expérimenter lors du dernier confinement.

Le maintien de la vie scolaire et de l'activité économique nous invite à œuvrer encore davantage pour une société qui permet à chacun de développer ses talents et de vivre de son travail.

Les structures de solidarité et de charité pourront également poursuivre leur activité, il s'agit d'y porter une plus grande attention voire de s'y engager.

En ce qui concerne les célébrations, à partir de lundi soir, 2 novembre 2020

- Les messes ne pourront plus être célébrées dans les églises.
- Les célébrations de funérailles seront limitées à 30 personnes et celles des mariages, à 6 personnes.
- Les églises pourront rester ouvertes. Là où cela est possible, j'encourage à ce que des temps de prière silencieuse devant le Saint-Sacrement soient proposés, à ce que les personnes puissent être accueillies pour l'écoute et le sacrement de la réconciliation.

Une vie de prière personnelle et en famille

- Le mois de novembre est dédié à la prière pour nos défunts et veut soutenir notre foi à l'Eglise, communion des saints. La prière du chapelet sous le regard de la Vierge Marie, Mère de l'Eglise a toute sa place.
- Le 29 novembre, 1^{er} dimanche de l'Avent, nous entrerons dans la nouvelle année liturgique et la préparation à Noël. Les traditions de la couronne ou du calendrier de l'Avent peuvent nous encourager à vivre ce temps avec plus d'intériorité.

En ce qui concerne le catéchisme et la pastorale des jeunes

- Les rencontres de catéchisme, d'aumôneries de l'enseignement public et de groupes de jeunes sont annulées.
- Le service diocésain (SIC) propose une aide par internet, comme ce fut le cas lors du premier confinement.
- L'école catholique comme elle en a la mission, continue de proposer les enseignements de culture religieuse et la catéchèse dans le cadre scolaire.
- Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Avec ce deuxième confinement, il est urgent qu'ils acceptent de s'investir dans leur formation chrétienne.

Le service de la solidarité et de la diaconie

- Les aumôneries de prison peuvent se maintenir et plus largement les structures d'aide aux personnes en précarité peuvent fonctionner. Il est bon que localement, on n'hésite pas à faire appel à des personnes plus jeunes pour garder les structures ouvertes.
- L'encouragement mutuel par des témoignages sur le site du diocèse est sans doute à réactiver.

La pastorale de la santé

- Les aumôneries d'hôpitaux peuvent continuer leur mission.
- La visite des personnes isolées ou malades avec le respect strict de la distanciation physique, doit être une attention particulière de nos paroisses, surtout en cette entrée en période hivernale.

Le temps du confinement débute par la fête de la Toussaint, fête de l'espérance chrétienne. Puissions-nous en vivre et en témoigner en laissant l'évangile des béatitudes guider nos pas.

> ♥ Vincent Dollmann Archevêque de Cambrai

e-mail: secretariat.monseigneur@nordnet.fr